

Recouvrement des créances

Objectifs

- Choisir et utiliser les techniques de recouvrement amiable et Judiciaire
- Agir efficacement dans la relance des clients (particuliers ou Entreprises)
- Sauvegarder les intérêts de sa société par la connaissance de la Législation des procédures individuelles et collectives
- Faire le point des récentes évolutions législatives et Jurisprudentielles

Population concernée :

Responsables juridiques, juristes, responsables contentieux des entreprises et des banques, crédit managers, responsables du recouvrement

Programme

- Détecter les mauvais payeurs et les risques d'impayés
- Mettre en place un suivi efficace des clients Distinguer les payeurs "lents" des mauvais payeurs.
- De l'action de relance simple au recouvrement amiable
- Décider d'une stratégie de relance
- Le moratoire : limite et contraintes
- Les procédures rapides
- Le référé-provision
- L'injonction de payer
- Le recouvrement de chèque sans provision
- De la mise en demeure au titre exécutoire Lettres recommandées Sommation par huissier Constitution d'un
- dossier contentieux
- Le choix de la voie d'exécution en fonction du dossier
- Attribution directe chez les tiers Réforme de l'astreinte et des octrois de délai Nouvelles formes de l'exécution (saisie- attribution, saisie-vente, saisie-appréhension ...) Saisie des rémunérations
- La sauvegarde des intérêts par les mesures conservatoires
- L'autorisation du juge : le préalable indispensable
- Les saisies conservatoires Les sûretés judiciaires

- Le débiteur insolvable
- Le dépôt de bilan
- Le surendettement des particuliers
- La fiscalité des impayés

Méthodes :

Mise en application de la théorie via des cas pratiques issus de cas réels et des cas rencontrés par les participants.

Durée : 04 jours.